

Conseil Municipal du 05 octobre 2021

Extrait du registre des Délibérations

Saint-André
LEZ-LILLE

D – 2-1 /2021

Commissions
municipales

◆◆◆

Modification de la
composition

L'An Deux Mille Vingt et Un, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le deux juillet, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoint ; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Didier PARSY Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Marie MARCHAND	à	Pascal THIBAUT
Lydie YAP	à	Joséphine FARINEAUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN
Serge GOSTIJANOVIC	à	Elisabeth MASSE
Carmen GONZALEZ RUIZ	à	Claude WASILKOWSKI
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Isabelle COLNENNE	à	Esteban GARCIA
Déborah ANDRE	à	Patricia DUVAUX
Charlotte BERTHELOT	à	Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

Rapport de Madame le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal ;
Vu la délibération n°3/1 du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a procédé à la création de 5 commissions municipales dont le Maire est président de droit.

Vu la composition des membres de ces 5 commissions établie sur une représentation proportionnelle des différentes composantes du Conseil Municipal ;

Considérant que suite à la démission de Madame Véronique TAVERNIER, remplacée par Monsieur Hervé LESIEUX.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les commissions suivantes tel que présenté ci-dessous :

- Commission 1 : Vie familiale et éducative
 - Elisabeth MASSE
 - Pascal THIBAUT
 - Danielle SENECHAL
 - Michel HUYLEBROECK
 - Carmen GONZALEZ RUIZ
 - Louis CRUCHET
 - Céline SEGUIN
 - Serge GOSTIJANOVIC
 - Sébastien LEBLANC
 - Déborah ANDRE
 - Didier PARSY
 - Patricia DUVAUX
 - Hervé LESIEUX
 - Sandrina RONCHIADIN

- Commission 2 : Vie culturelle et économique – 14 membres
 - Elisabeth MASSE
 - Pascale LAHOUSTE
 - Nicolas LE NEINDRE
 - Claude WASILKOWSKI
 - Pascal THIBAUT
 - Didier PARSY
 - Michel HUYLEBROECK
 - Julie HENNEBELLE
 - Louis CRUCHET
 - Cédric ANDRE
 - Sébastien LEBLANC
 - Déborah ANDRE
 - Guillaume MONCEAUX
 - Charlotte BERTHELOT

- Commission 3 : Gestion des moyens – 15 membres
 - Elisabeth MASSE
 - Jean Pierre EURIN
 - Pascale LAHOUSTE
 - Joséphine FARINEAUX
 - Nicolas LE NEINDRE
 - Laurent GOVAERT
 - Marie MARCHAND
 - Martine DURIEUX
 - Lydie YAP
 - Louis marie HARDY
 - Cyprien RICHER
 - Estéban GARCIA

- Didier PARSY
 - Charlotte BERTHELOT
 - Sandrina RONCHIADIN
- o Commission 4 : Cadre de vie : territoire, mobilité et écologie – 15 membres :
- Elisabeth MASSE
 - Jean Pierre EURIN
 - Joséphine FARINEAUX
 - Danielle SENECHAL
 - Laurent GOVAERT
 - Delphine MISZTAL
 - Carmen GONZALEZ
 - Martine DURIEUX
 - Serge GOSTIJANOVIC
 - Régis LOGIER
 - Louis Marie HARDY
 - Cyprien RICHER
 - Isabelle COLNENNE
 - Didier PARSY
 - Patricia DUVAUX
- o Commission 5 : Vie sociale et solidaire – 14 membres
- Elisabeth MASSE
 - Claude WASILKOWSKI
 - Didier PARSY
 - Marie MARCHAND
 - Delphine MISZTAL
 - Julie HENNEBELLE
 - Cédric ANDRE
 - Céline SEGUIN
 - Lydie YAP
 - Régis LOGIER
 - Isabelle COLNENNE
 - Estéban GARCIA
 - Guillaume MONCEAUX
 - Hervé LESIEUX

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Elisabeth MASSE